



Orientations à l'appui de
la mise en œuvre de
la Politique d'évaluation

Examen à mi-parcours



Groupe de référence pour
les évaluations techniques du
FONDS POUR L'ADAPTATION

La présente note d'orientation fait partie d'une série d'orientations techniques du Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds pour l'adaptation (le Groupe de référence) pour soutenir la réalisation d'évaluations fiables, utiles et éthiques alignées sur la [Politique d'évaluation du Fonds pour l'adaptation](#). L'élaboration de la première série de notes d'orientation sur les évaluations a été dirigée par Scott Chaplowe (consultant indépendant), qui est également l'auteur de la présente note d'orientation avec Bruce Ravesloot (TANGO International) et Anna Maria Augustyn (consultante indépendante). Le point focal pour ce travail a été Susan Legro, membre du Groupe de référence. Des remerciements particuliers sont également adressés à tous les membres du Groupe de référence, à Dennis Bours (coordonnateur du Secrétariat du Groupe de référence entre juillet 2019 et avril 2023), au Secrétariat du Conseil du Fonds pour l'adaptation et aux autres parties prenantes qui ont contribué à la réalisation et à la finalisation de cette évaluation.

Les documents d'orientation du Groupe de référence se veulent succincts, mais contiennent suffisamment d'informations pour guider concrètement les utilisateurs, en indiquant des ressources supplémentaires, le cas échéant. Des ressources supplémentaires du Groupe de référence relatives aux évaluations et traitant de divers sujets sont disponibles sur la [page Web des ressources du Groupe de référence sur les évaluations](#). Les commentaires sont les bienvenus et peuvent être envoyés à AF-TERG-SEC@adaptation-fund.org.

Le Fonds pour l'adaptation a été créé par décision des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et au Protocole de Kyoto y relatif pour financer des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays présentant une vulnérabilité particulière aux effets néfastes des changements climatiques. Lors de la Conférence de Katowice sur le climat tenue en décembre 2018, les Parties à l'Accord de Paris ont décidé que le Fonds pour l'adaptation se mettrait également au service de l'Accord de Paris. Le Fonds soutient les projets et programmes impulsés par les pays, l'innovation et l'apprentissage au niveau mondial en vue d'une adaptation efficace. Toutes les activités du Fonds visent à renforcer les capacités d'adaptation nationales et locales, tout en atteignant et en mobilisant les groupes les plus vulnérables, et à prendre en compte la question du genre afin d'offrir des chances égales d'accéder aux ressources du Fonds et d'en bénéficier. Elles visent également à renforcer les synergies avec d'autres sources de financement climatique, tout en créant des modèles qui peuvent être reproduits ou transposés à plus grande échelle. www.adaptation-fund.org

Le Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds pour l'adaptation (Groupe de référence) est un groupe consultatif indépendant d'évaluation qui rend compte au Conseil du Fonds. Il a été créé en 2018 pour assurer la mise en œuvre indépendante du cadre d'évaluation du Fonds, qui sera remplacé par la nouvelle politique d'évaluation à partir d'octobre 2023. Dirigé par un président, le Groupe de référence joue un rôle consultatif en matière d'évaluation en remplissant des fonctions d'évaluation, de conseil et de supervision. Le Groupe est composé d'experts indépendants en évaluation, appelés membres du Groupe de référence. Un Secrétariat à plein temps fournit un appui à la mise en œuvre des activités d'évaluation et de conseil dans le cadre du programme de travail. Bien qu'indépendant des opérations du Fonds pour l'adaptation, le Groupe de référence a pour but d'ajouter de la valeur au travail du Fonds par le biais d'un suivi, d'une évaluation et d'un apprentissage indépendants. www.adaptation-fund.org/about/evaluation/

© Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds pour l'adaptation (Groupe de référence)

Reproduction autorisée sous réserve de la mention de la source. Prière de citer l'ouvrage de la manière suivante :

Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds pour l'adaptation.

Note d'orientation : Évaluation à mi-parcours. Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds pour l'adaptation (AF-TERG), Washington, DC.





Acronymes.....	1
1. En quoi consiste cette note d'orientation ?.....	2
2. Qu'est-ce qu'un examen à mi-parcours ?.....	3
3. Quels sont les avantages d'un examen à mi-parcours ?	5
4. Quand doit-on réaliser un examen à mi-parcours ?	6
5. Qui est impliqué dans un examen à mi-parcours ?.....	7
6. Comment planifier un examen à mi-parcours ?	10
7. Comment procéder à la collecte de données lors d'un examen à mi-parcours ?	13
8. Comment analyser les données probantes lors d'un examen à mi-parcours ?	16
9. Comment utiliser l'examen à mi-parcours ?	17
Annexe 1 : Liste de vérification pour l'examen à mi-parcours	19
Annexe 2 : Modèle illustratif de rapport initial d'évaluation	21
Annexe 3 : Modèle illustratif de rapport d'examen à mi-parcours.....	23
Annexe 4 : Matrice d'évaluation indicative.....	25
Annexe 5 : Modèle illustratif de réponse de la direction	26
Annexe 6 : Ressources recommandées.....	27



AF-TERG	Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds pour l'adaptation
Fonds	Fonds pour l'adaptation
EMP	Examen à mi-parcours
TdC	Théorie du changement
TdR	Termes de référence

1. En quoi consiste cette note d'orientation ?



La présente note d'orientation a pour objet d'appuyer la planification et la mise en œuvre d'examens à mi-parcours de projets adaptés aux besoins, conformément à la [Politique d'évaluation](#) du Fonds pour l'adaptation. Elle est destinée aux personnes qui planifient et gèrent les activités d'évaluation du Fonds, principalement au sein des institutions de mise en œuvre du Fonds, du Groupe de référence pour l'évaluation technique du Fonds pour l'adaptation (encore désigné ci-après le Groupe de référence), et au sein du Secrétariat et du Conseil du Fonds. Cette note d'orientation peut également être utile à d'autres personnes qui participent à un examen à mi-parcours ou qui sont intéressées par le sujet des examens et des évaluations à mi-parcours dans la communauté de l'adaptation au changement climatique et dans un sens plus large encore.

La présente note d'orientation décrit ce à quoi renvoie un examen à mi-parcours, quand il est réalisé, qui y participe et comment planifier et mettre en œuvre des examens à mi-parcours sur des projets. Les annexes jointes fournissent une liste de vérification générale pour la planification, des modèles indicatifs de rapport initial et d'examen à mi-parcours, une matrice d'évaluation indicative et un modèle illustratif de réponse de la direction. Cependant, force est de reconnaître que cette note d'orientation n'est pas exhaustive. Les ressources recommandées pour le choix d'une méthodologie appropriée, la collecte de données probantes et l'analyse des données sont donc proposées dans les annexes.

2. Qu'est-ce qu'un examen à mi-parcours ?



Au Fonds, un examen à mi-parcours est une évaluation formative destinée à évaluer la performance et le contexte du projet afin d'éclairer la prise de décisions concernant la gestion du projet et la correction du tir pendant la période de mise en œuvre restante. Les examens à mi-parcours sont des outils essentiels pour suivre l'avancement des projets tout au long de leur cycle de vie et sont obligatoires pour tout projet dont la durée de mise en œuvre est de quatre ans ou plus. Si l'examen à mi-parcours est facultatif pour les projets de moins de quatre ans, il peut s'avérer particulièrement utile si le projet se heurte à des difficultés dans sa mise en œuvre. L'examen à mi-parcours peut être réalisé de façon indépendante ou semi-indépendante dans le cas de projets ayant une durée de mise en œuvre de quatre ans ou plus, ou auto-réalisé dans le cas de projets de plus courte durée.

Comme l'indique la figure 1, un examen à mi-parcours peut n'être qu'un des nombreux outils ou évaluations utilisés pour évaluer l'impact et les résultats d'un projet. Si elles ne sont pas obligatoires, [les évaluations en temps réel](#) peuvent néanmoins être utilisées comme une méthode d'examen à mi-parcours pour fournir des retours d'information en temps opportun pendant la mise en œuvre. Quels que sont les outils utilisés, les conclusions d'autres activités d'évaluation peuvent être utilisées afin d'éclairer l'examen à mi-parcours, car cet examen peut également être utilisé pour éclairer d'autres évaluations. Si une [étude de base](#) a été réalisée avant la mise en œuvre du projet, les résultats de la situation de référence peuvent être comparés aux conclusions de l'examen à mi-parcours pour évaluer les progrès et les réalisations. En retour, les constatations de l'examen à mi-parcours peuvent éclairer [l'évaluation finale](#) et peuvent être utilisées pour évaluer les progrès réalisés depuis le point médian du projet. Si une évaluation *ex post* est utilisée pour apprécier les résultats et les effets à long terme, l'examen à mi-parcours peut servir de source de comparaison pour les constatations *ex post*.

Figure 1 : Outils d'évaluation



Le champ d'application de l'examen à mi-parcours devrait être adaptée au contexte spécifique du projet/programme et aux besoins d'évaluation et précisée dans les termes de référence de l'évaluation. Cependant, une partie essentielle de chaque évaluation du Fonds est l'appréciation du projet/programme par rapport aux neuf critères d'évaluation du Fonds¹ :

- 1. Pertinence :** L'intervention fait-elle ce qu'il convient de faire ?
- 2. Cohérence :** Dans quelle mesure l'intervention est-elle indiquée ?
- 3. Efficacité :** L'intervention atteint-elle ses objectifs ?
- 4. Efficience :** Dans quelle mesure les ressources sont-elles bien utilisées ?
- 5. Impact :** Quelle différence l'intervention fait-elle ?
- 6. Équité :** Les bienfaits de l'intervention sont-ils partagés équitablement entre les groupes et les zones géographiques ?
- 7. Gestion adaptative :** Les décisions prises dans le cadre de l'intervention sont-elles fondées sur des données probantes ?
- 8. Transposabilité à grande échelle :** L'intervention peut-elle être reproduite à une plus grande échelle ?
- 9. Durabilité et sécurité humaines et écologiques :** L'intervention influe-t-elle sur la capacité des systèmes humains et naturels à assurer une vie équitable à l'ensemble des espèces de la planète ? L'intervention est-elle sensible aux situations de conflit et de fragilité ?

Si un commanditaire de l'évaluation ou un évaluateur considère que l'un des critères d'évaluation ne s'applique pas à une évaluation donnée, il doit en motiver les raisons en se fondant sur les termes de référence de l'évaluation ou sur le document initial présenté au Groupe de référence du Fonds pour l'adaptation, conformément à la Politique d'évaluation du Fonds.

1. [Notes d'orientation sur les critères d'évaluation](#) pour plus de détails.

3. Quels sont les avantages d'un examen à mi-parcours ?



Les constatations de l'examen à mi-parcours constituent un outil important qui permet aux institutions de mise en œuvre et aux parties prenantes de mener les actions suivantes :

- ✓ **Déterminer ce qui fonctionne, pourquoi et ce qui ne fonctionne pas et pourquoi** afin d'éclairer en temps opportun la mise en œuvre du projet, la correction du tir et la prise de décisions stratégique.
- ✓ **Reconnaître les succès et les meilleures pratiques**, ainsi que les domaines susceptibles d'être transposés à grande échelle ou reproduits.
- ✓ **Répertorier les défis ou les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent et révéler les bonnes pratiques et les points forts** pour que les institutions de mise en œuvre puissent amplifier leurs réussites.
- ✓ **Améliorer la performance du projet et renforcer son impact et la pérennité** des résultats sur le reste de sa durée de vie.
- ✓ **Organiser et synthétiser les expériences et les enseignements.** Étant donné que l'examen à mi-parcours implique l'apprentissage pendant la mise en œuvre du projet, les expériences et les enseignements dégagés peuvent être facilement mis en œuvre pour améliorer l'impact et les réalisations du projet. Les enseignements tirés aident aussi à améliorer et à instruire les interventions futures d'adaptation au changement climatique.

4. Quand doit-on réaliser un examen à mi-parcours ?



Le Fonds exige que les institutions de mise en œuvre réalisent un examen à mi-parcours pour tout projet d'une durée de quatre ans ou plus, alors que l'examen à mi-parcours est facultatif pour les projets de courte durée. Le rapport d'examen à mi-parcours devrait être établi sous sa forme définitive dans les six mois qui suivent le milieu du cycle de mise en œuvre du projet. Pour s'assurer que la date limite du rapport est respectée, la **planification de l'examen à mi-parcours devrait commencer par la planification du projet**. D'autres éléments à prendre en considération pour déterminer le moment de mener un examen à mi-parcours, de même que sa durée, sont :

- L'état d'avancement actuel des activités du projet ;
- La disponibilité des parties prenantes principales ;
- Les problèmes liés à la saisonnalité (par exemple la saison des pluies, entre autres) ; et
- Les autres contraintes d'ordre logistique (par exemple les élections).

5. Qui est impliqué dans un examen à mi-parcours ?



Les institutions de mise en œuvre commandent et gèrent généralement l'examen à mi-parcours, tandis que les évaluations peuvent être menées de manière indépendante, semi-indépendante ou être auto-réalisées. Le type d'examen à mi-parcours déterminera si l'institution de mise en œuvre doit mandater des évaluateurs indépendants — voir le **tableau 1**.

Les **bénéficiaires du projet et les autres parties prenantes** jouent aussi un rôle important en participant à la collecte des données et en examinant les résultats. Les évaluateurs peuvent également inclure des parties prenantes locales, en veillant à ce que leur connaissance du contexte et du projet soit prise en compte.

Souvent, d'autres groupes peuvent être associés au processus d'évaluation. Par exemple, un **Groupe consultatif** aide à piloter l'évaluation, à examiner et à approuver les projets de produits attendus. Il peut s'agir de responsables de programmes, d'experts techniques, de représentants d'organisations partenaires et homologues, de partenaires financiers et de groupes de bénéficiaires. Lorsqu'ils sont composés de membres représentatifs de différents groupes de parties prenantes, les groupes consultatifs peuvent favoriser une prise de décisions transparente, tout en renforçant la crédibilité et la légitimité des évaluations.

Tableau 1 : Types d'examen à mi-parcours

Type de MTR	Description	Besoins du Fonds
Indépendant	Les examens à mi-parcours indépendants sont réalisés par des consultants externes, le personnel du Groupe de référence ou le bureau indépendant d'évaluation d'une institution de mise en œuvre. Les examens indépendants à mi-parcours apportent de l'objectivité et/ou une expertise ciblée et remplissent principalement une fonction de responsabilisation, mais peuvent aussi contribuer à l'apprentissage.	Les examens à mi-parcours obligatoires (pour les projets ayant quatre ans ou plus de mise en œuvre) doivent être réalisés de façon indépendante ou semi-indépendante.
Semi-indépendant	Une évaluation à mi-parcours dont l'équipe d'évaluation comprend 1) un évaluateur indépendant et 2) des membres du personnel de la structure de gestion ou opérationnelle de l'entité évaluée. L'équipe peut par ailleurs comprendre d'autres parties prenantes. Les examens à mi-parcours semi-indépendants peuvent maximaliser les avantages en termes d'apprentissage de la combinaison de l'expertise technique ou de l'évaluation avec la connaissance intime qu'ont les initiés du contexte, de l'histoire et des parties prenantes de l'entité évaluée. Les examens à mi-parcours semi-indépendants peuvent être utiles pour générer des enseignements formatifs approfondis susceptibles d'éclairer les décisions concernant la conception et les réformes d'une initiative.	L'institution de mise en œuvre peut en outre choisir de réaliser des examens à mi-parcours non obligatoires de façon indépendante ou semi-indépendante.

(suite)

Auto-réalisé	Un examen à mi-parcours réalisé par des membres du personnel de la structure de gestion ou d'exploitation de l'entité évaluée et pouvant concerner d'autres parties prenantes. Les examens à mi-parcours auto-réalisés sont recommandés pour affiner le projet ou l'initiative lorsque l'apprentissage relativement rapide et/ou continu est nécessaire pour optimiser l'efficacité de la mise en œuvre.	Seuls les examens à mi-parcours non obligatoires (projets d'une durée inférieure à quatre ans) peuvent être auto-réalisés.
---------------------	--	--

Les institutions de mise en œuvre doivent garantir l'assurance de la qualité tout au long du processus d'examen à mi-parcours (voir l'encadré 2).

Par conséquent, les institutions de mise en œuvre devraient connaître :

- ✓ La politique d'évaluation du Fonds, notamment les principes et critères d'évaluation ;
- ✓ Les normes, règles et notes d'orientation éthiques en matière d'évaluation ;
- ✓ Le budget d'évaluation ;
- ✓ Les conditions de passation des marchés pour les évaluateurs ; et
- ✓ Toutes les parties prenantes qui devraient être incluses dans l'équipe d'évaluation et/ou consultées au cours de l'examen à mi-parcours.

Des évaluateurs indépendants peuvent être chargés de conduire l'examen à mi-parcours avec l'appui de l'institution de mise en œuvre ou faire partie de l'équipe d'évaluation avec le personnel du projet. La [Note d'orientation sur la commande et la gestion d'une évaluation](#) contient de plus amples informations sur les responsabilités, le recrutement et le choix des évaluateurs. Les évaluateurs indépendants doivent posséder au minimum les qualifications suivantes :

- ✓ **Des compétences techniques d'évaluation adaptées au contexte** — L'évaluateur devrait être en mesure de concevoir des évaluations utiles et réalisables qui répondent à des questions et critères d'évaluation particuliers, de mener une analyse approfondie en utilisant des techniques d'analyse appropriées, d'interpréter les résultats et les limites, et d'utiliser des données probantes pour tirer des conclusions et formuler des recommandations. Une connaissance et/ou une expérience de l'adaptation au changement climatique sont préférables.
- ✓ **Du professionnalisme** — L'évaluateur devrait agir de manière éthique tout au long de l'examen à mi-parcours, notamment en respectant les politiques de gestion et de sauvegarde des données. Les évaluateurs devraient communiquer efficacement et en temps opportun lorsqu'ils travaillent à la fois avec l'institution de mise en œuvre et avec les parties prenantes ou les bénéficiaires du projet.
- ✓ **Des compétences culturelles et linguistiques** — L'évaluateur doit avoir une bonne connaissance du contexte, des coutumes et de la ou des langues locales pour effectuer efficacement la collecte de données et communiquer avec les parties prenantes et les bénéficiaires du projet.

ENCADRÉ 2 : L'importance de l'assurance de la qualité

Tout au long du processus d'examen à mi-parcours, il est important de prendre des mesures pour garantir la crédibilité, l'indépendance, l'impartialité et l'utilité de l'évaluation. L'assurance de la qualité est importante dans toutes les évaluations². Voici quelques éléments à prendre en compte pour réaliser un examen à mi-parcours :

- ✓ Lors du choix de la méthodologie d'évaluation, les principes d'évaluation et les thèmes transversaux (par exemple, le [genre](#) et les [politiques environnementales et sociales](#)) devraient être pris en compte et intégrés dans la conception de l'évaluation et intégrés comme il se doit dans ses conclusions et recommandations.
- ✓ Les évaluateurs devraient consulter les parties prenantes et les bénéficiaires concernés pour s'assurer que leurs points de vue sont pris en considération dans les conclusions.
- ✓ Les constatations, conclusions et recommandations devraient reposer sur une analyse valide et être logiques et cohérentes. Les recommandations devraient aussi être pratiques.
- ✓ Les conclusions initiales devraient être communiquées aux parties prenantes, et les retours d'information et recommandations devraient être intégrés au rapport final de l'examen à mi-parcours.
- ✓ Les rapports devraient être concis, faciles à lire et à comprendre pour en faciliter l'utilisation.

2. Pour plus de détails sur l'assurance de la qualité des évaluations, voir : UNFPA. 2020. [Qualité de l'évaluation](#); UNEG. 2017. [Normes et règles d'évaluation](#)

6. Comment planifier un examen à mi-parcours ?



La planification de l'examen à mi-parcours commence tôt, lorsque le budget de l'évaluation est estimé au stade de la proposition de projet dans le modèle de projet. Outre l'affectation de fonds suffisants à l'évaluation à mi-parcours, une planification précoce garantit aussi l'utilité et la faisabilité de l'exercice. Au cours de l'exécution du projet, l'institution de mise en œuvre peut affiner les plans de l'examen à mi-parcours en fonction des modifications apportées au projet/programme pendant la mise en œuvre, de l'évolution du contexte (par exemple, en raison de crises) et d'autres sources d'apprentissage et besoins émergents.

Le Fonds définit cinq phases pour l'évaluation, comme l'illustre la figure 2. La durée exacte d'un examen à mi-parcours pour passer d'une phase à l'autre variera en fonction du projet/programme et des facteurs liés au contexte.

Figure 2 : Calendrier indicatif de l'examen à mi-parcours



1) Phase de préparation : Définir la portée de l'évaluation, rédiger le plan de gestion de l'évaluation, élaborer et diffuser les termes de référence des évaluations (qui donnent un aperçu de ce que l'on attend de l'évaluation), recruter l'évaluateur ou les évaluateurs.

2) Phase de lancement : Orienter les évaluateurs, examiner les documents de référence, l'analyse des parties prenantes/du paysage, le rapport initial de développement (qui confirme et détaille la méthode de collecte et d'analyse des données), et mettre au point des outils de collecte de données.

3) Mise en œuvre : Inclure la collecte de données, l'examen continu des sources secondaires (selon la nécessité) et l'analyse des données.

4) Phase d'établissement des rapports : Le rapport peut être présenté à mesure que ressortent des conclusions pertinentes, mais son point culminant est l'examen, l'approbation et la diffusion du rapport d'évaluation.

5) Phase de suivi : Les mesures prises et les moyens utilisés pour soutenir l'apprentissage et l'utilisation des évaluations, y compris la soumission de la réponse requise de la direction dans les six mois suivant la réception du rapport d'examen à mi-parcours.

L'**annexe 1** comprend une liste de vérification pour les examens à mi-parcours, qui recense les principales tâches organisées en cinq phases pour l'évaluation. Le **tableau 2** ci-dessous décrit plus en substance les tâches essentielles à la planification de l'évaluation. Ces tâches sont interdépendantes, parfois simultanées et parfois itératives. Par exemple, la détermination des méthodologies d'évaluation éclairera l'élaboration des termes de référence dans le cadre de la phase de préparation de l'évaluation ; mais, une fois les évaluateurs recrutés, les méthodologies utilisées dans l'évaluation peuvent changer en fonction des constatations et des enseignements tirés de la phase de lancement.

Tableau 2 : Tâches essentielles pour la phase de préparation de l'évaluation à mi-parcours

Tâche	Description	Lien vers des ressources supplémentaires
1. Examiner les principes d'évaluation du Fonds	Les sept principes du Fonds englobent les valeurs, les normes et les meilleures pratiques pour informer une fonction d'évaluation fiable, éthique et utile qui contribue à l'apprentissage, à la prise de décisions et à la responsabilisation permettant au Fonds de poursuivre sa mission, son but et sa vision. Il est important de veiller à ce que les principes d'évaluation soient respectés tout au long de toutes les phases de l'examen à mi-parcours.	Note d'orientation sur les principes d'évaluation Politique environnementale et sociale Document d'orientation à l'intention des institutions de mise en œuvre concernant le respect de la politique en matière de genre du Fonds pour l'adaptation
2. Élaborer le plan de gestion de l'évaluation	Élaboré pour éclairer la gestion d'une évaluation, ce plan comprend des détails liés à la direction, tels que les rôles et les responsabilités, le calendrier prévu de l'évaluation et les principaux produits et jalons de l'évaluation. Ce plan devrait être régulièrement réexaminé et révisé en fonction du stade de l'évaluation, des besoins émergents et des enseignements tirés.	Note d'orientation sur la commande et la gestion d'une évaluation
3. Examen du cadre de conception du projet existant	La théorie du changement, le modèle logique, le cadre de résultats, la chaîne de résultats ou tout autre cadre de conception de projet peuvent être examinés pendant la planification pour aider à éclairer les questions d'évaluation, les critères et les indicateurs à évaluer, et fournir un cadre d'analyse et d'établissement de rapports.	Décrire la théorie du changement Élaboration d'un modèle logique de projet Conception d'un cadre de résultats
4. Définir les critères d'évaluation et indiquer les questions à évaluer	La Politique d'évaluation du Fonds énumère un ensemble de neuf critères d'évaluation pour orienter les évaluations. Le Groupe de référence devrait approuver la conception et l'adaptation des différents critères d'évaluation à des fins d'évaluation spécifiques. Comparés à d'autres types d'évaluations, les examens à mi-parcours tendent généralement à mettre plus d'accent sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'impact.	Note d'orientation sur les critères d'évaluation Politique d'évaluation Précisions sur les questions principales de l'évaluation

(suite)

5. Confirmer les indicateurs à mesurer et à évaluer	Il n'est point nécessaire que l'examen à mi-parcours mesure et évalue les indicateurs. Cependant, au cours de la planification, des indicateurs pertinents devraient être définis à partir du cadre de conception du projet et inclus pour éclairer l'évaluation.	Mécanisme de gestion axée sur les résultats Cadre de planification stratégique
6. Déterminer la méthodologie	Il n'existe pas de méthodologie unique applicable à toutes les évaluations à mi-parcours. Comparées à d'autres types d'évaluations, les méthodologies d'examen à mi-parcours ont tendance à être encore plus axées sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacité que sur l'impact. Certaines ressources qui peuvent être utiles sont reliées pour déterminer une méthodologie appropriée.	Cadre arc-en-ciel Recueil des méthodes d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation examinée
7. Élaborer des termes de référence	Les termes de référence donnent une vue d'ensemble de ce qui est attendu d'une évaluation, le but étant de communiquer une compréhension commune et de servir de boussole pour le recrutement des évaluateurs.	Note d'orientation sur les termes de référence
8. Sélectionner un évaluateur indépendant ou une équipe	Les évaluateurs indépendants devraient être dotés de l'expertise et de l'expérience techniques et culturelles voulues pour réaliser l'examen à mi-parcours avec efficacité et efficacité, selon l'objectif et le contexte de l'examen à mi-parcours. L'institution de mise en œuvre devrait également identifier les membres du personnel de direction ou opérationnels de l'entité évaluée ainsi que toutes les parties prenantes qui feront partie de l'équipe d'évaluation, et déterminer si l'examen à mi-parcours sera semi-indépendant ou auto-réalisé.	Note d'orientation sur la commande et la gestion d'une évaluation

7. Comment procéder à la collecte de données lors d'un examen à mi-parcours ?



Après la phase de préparation de l'examen à mi-parcours, la phase de lancement permet de définir la méthodologie de collecte et d'analyse des données et de recenser les limites méthodologiques. Le **rapport initial** est généralement le premier produit attendu important de l'évaluation. Ledit rapport devrait montrer que l'évaluation est bien comprise et qu'il existe un plan de travail réaliste pour la mener à bien, en vérifiant que le plan d'évaluation est aligné sur les termes de référence ou, si des modifications sont proposées, que ces modifications concordent avec la volonté des commanditaires de l'évaluation et des autres parties prenantes concernées. Voir la [Note d'orientation sur le rapport initial](#) du Fonds pour plus de détails.

Les méthodes utilisées pour recueillir les données probantes devraient être adaptées à l'objectif et à la portée de l'examen à mi-parcours et ne doivent pas forcément refléter l'étude de base, même si les constatations de base peuvent être utilisées pour éclairer un examen à mi-parcours. Les évaluateurs utiliseront deux approches générales pour la collecte des données, à savoir : **1) la collecte de données primaires** et **2) l'examen des sources de données secondaires**, résumées dans le **tableau 3**. Ces deux processus sont souvent itératifs au cours de l'examen à mi-parcours, même comme l'examen des données secondaires fournit généralement une base sur laquelle la collecte de données primaires s'appuie et s'élargit, approfondissant les domaines d'enquête pertinents qui ressortent de l'examen des données secondaires.

Tableau 3 : Approches de collecte de données

Approche	Définition et objet	Exemples
Collecte de données primaires	<p>Les données primaires sont des informations recueillies directement auprès de la source (souvent les parties prenantes et les bénéficiaires du projet) aux fins de l'examen à mi-parcours. La façon dont les évaluateurs recueillent les données primaires (par exemple, au moyen d'enquêtes, d'entretiens, de photos, etc.) dépendra des questions d'évaluation auxquelles ils devront répondre et des indicateurs à analyser.</p> <p>Les données primaires peuvent être utilisées pour illustrer la situation des communautés bénéficiaires au moment de l'examen à mi-parcours ou pour mieux appréhender le contexte. Ces données peuvent être comparées aux données de référence pour évaluer les réalisations du programme et les progrès accomplis vers l'atteinte des cibles.</p>	<ul style="list-style-type: none">o Enquêtes ou questionnaireso Entretienso Groupes thématiqueso Remarqueso Récits de changement ou études de caso Photos ou vidéoso Mesure directe

(suite)

Examen des données secondaires	<p>Les données secondaires sont des informations qui ont été recueillies ou produites à des fins autres que l'examen à mi-parcours du projet. Il est impératif que les sources de données secondaires soient pertinentes et fiables. Les sources secondaires devraient inclure le rapport de l'étude de base, le cas échéant, tout comme d'autres rapports pertinents sur le suivi et la performance du projet.</p> <p>Les données de base et de suivi servent de point de référence pour comparer les données primaires de l'examen à mi-parcours. Elles donnent une idée de la situation des communautés bénéficiaires au début du projet et peuvent témoigner des progrès accomplis et des réalisations. Les données secondaires fournissent aussi des informations qui permettent d'examiner le contexte du projet, ce qui peut aider à déterminer l'importance et la pertinence des résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Rapport de base du projet o Statistiques d'autres organismes tels que les institutions du système des Nations Unies, un ministère ou une organisation partenaire (par exemple, recensement de la population, informations sur le logement) o Travaux de recherche et production académique
---------------------------------------	--	--

Les bonnes pratiques en matière d'évaluation recommandent de combiner (**triangler**)³ différentes sources de données et d'utiliser différentes méthodes (mixtes)⁴ afin de proposer des perspectives différentes en utilisant divers types d'analyse pour réaliser des évaluations plus crédibles et plus solides. En fin de compte, la conception méthodologique de l'évaluation sera aussi éclairée par ce qui est réaliste et faisable au regard de l'objectif spécifique, de la portée, du calendrier, et des capacités et ressources existantes pour soutenir l'examen à mi-parcours.

Les examens à mi-parcours fournissent des informations en temps opportun sur la mise en œuvre du projet ; en d'autres termes, les examens peuvent être plus efficaces lorsqu'ils associent activement les parties prenantes à l'évaluation des données afin d'en renforcer la compréhension et l'appropriation et pour consolider l'apprentissage évaluatif. Des méthodes interactives et participatives de collecte de données qui offrent des possibilités de participation digne d'intérêt sont souvent utilisées, utilisant des ateliers participatifs, la vidéo et la photographie.

Les méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes de collecte et d'analyse des données d'évaluation ne manquent pas — voir l'**encadré 3** et les ressources supplémentaires recommandées à l'**annexe 6**.

ENCADRÉ 3 : Méthodes d'évaluation

Il existe tout un éventail de méthodes ou d'approches de collecte et d'analyse des données d'évaluation qui peuvent être utilisées pour réaliser les examens à mi-parcours. Conformément à la Politique d'évaluation du Fonds (p. 24 du document anglais), les institutions de mise en œuvre peuvent prendre leurs propres décisions concernant l'utilité et l'application des ressources de la méthodologie d'évaluation du Fonds relativement et en phase avec leurs orientations et d'autres sources ». En fin de compte, les méthodes d'évaluation choisies devraient être fondées l'objet, la portée, le temps et les ressources de l'évaluation, en tenant compte du principe d'évaluation du Fonds qui porte sur la crédibilité et la robustesse. Vous trouverez ci-dessous trois ressources offrant une vue d'ensemble et d'autres liens sur les méthodes et approches d'évaluation :

3. Voir INTRAC. 2017. [Triangulation](#)

4. USAID. 2013. [Réaliser des évaluations à méthodes mixtes](#)

1. [Méthodes et approches d'évaluation](#) (Better Evaluation).
2. [Recueil des méthodes d'évaluation examinées](#) (UNEG)
3. [Élargir l'éventail des conceptions et des méthodes d'évaluation d'impact](#) (DFID)

NOTE : Bien que ces termes soient utilisés de façon interchangeable, **il existe bien une distinction entre la méthodologie d'évaluation, les méthodes d'évaluation, les outils d'évaluation et les approches d'évaluation.** Une **approche d'évaluation** (également appelée conception de l'évaluation) est le cadre global de l'évaluation. Les **méthodes d'évaluation** précisent quelles sont les informations qui doivent être collectées et pourquoi, et comment ces informations sont analysées pour donner lieu à des questions d'évaluation. Les **outils d'évaluation** (également désignés outils de collecte de données) sont des méthodes de collecte de données telles que les techniques qualitatives ou quantitatives. La **méthodologie d'évaluation** constitue la raison d'être et la justification de l'approche, des méthodes, de l'approche et des outils. Voir la [Note technique du PAM](#) pour une brève introduction à ces notions relatives aux évaluations.

Les méthodes d'évaluation et les outils de collecte de données retenus devraient être présentés sous forme de matrice d'évaluation dans le rapport initial. La matrice d'évaluation aligne les critères, les questions, les indicateurs, les sources et les méthodes d'évaluation afin de présenter en substance la façon dont les questions d'évaluation sont recensées et seront mesurées — voir l'**annexe 4** pour plus d'informations et pour un modèle de matrice illustratif.

8. Comment analyser les données probantes lors d'un examen à mi-parcours?



Le cadre ou l'approche analytique de l'examen à mi-parcours est expliqué dans le rapport initial et devrait être choisi afin de pouvoir répondre au mieux aux questions d'évaluation et de tester le cadre de conception du projet. Les critères d'évaluation du Fonds jouent un rôle central dans l'analyse des données, en la concentrant sur neuf domaines prioritaires (examinés à la section 2 ci-dessus). Compte tenu du calendrier de l'examen à mi-parcours, l'évaluation des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité et d'efficacités s'avère essentielle. L'examen à mi-parcours intervenant à mi-parcours de la mise en œuvre du projet, il est important de considérer que l'évaluation de critères tels que l'impact, la transposabilité à grande échelle et la durabilité du projet peut être axée davantage sur l'évolution des projections concernant la performance du projet.

En outre, si les données d'une étude de base sont disponibles, l'examen à mi-parcours peut les analyser en les comparant aux constatations antérieures afin d'aider à l'évaluation des progrès accomplis. L'analyse des données peut s'appuyer sur des approches quantitatives ou qualitatives, en fonction du cadre analytique et des méthodes et outils de collecte des données. Comme c'est le cas dans le cadre de la collecte de données, les méthodes participatives sont souvent utilisées non seulement pour impliquer les parties prenantes et obtenir ainsi un contexte supplémentaire, en donnant la possibilité à ces parties prenantes d'apporter des contributions susceptibles d'enrichir et de valider les constatations effectuées, mais également pour maintenir leur participation tout au long du processus d'examen à mi-parcours.

9. Comment utiliser l'examen à mi-parcours ?



Les stratégies présentées ci-dessous peuvent être utilisées pour garantir l'utilité de l'examen à mi-parcours pour l'institution de mise en œuvre, les bénéficiaires et les autres parties prenantes concernées :

✓ **Le sensemaking/la validation** — Le *sensemaking* (« élaboration de sens » ou « construction de sens » en français) est un processus dans lequel les individus donnent ensemble un sens à l'information et développent une compréhension commune⁵. Les examens à mi-parcours étant censés fournir des retours d'information sur les projets en cours d'évaluation, un *sensemaking* collectif s'avère primordial pour éclairer la prise de décisions en temps voulu. Les évaluateurs et les entités de mise en œuvre peuvent choisir d'organiser un atelier de validation afin de recueillir les points de vue des parties prenantes et des bénéficiaires. Grâce à la construction de sens et à la validation des résultats de l'examen à mi-parcours, les évaluateurs peuvent acquérir une compréhension plus approfondie et plus fiable des données.

✓ **La formulation de recommandations** — La formulation de recommandations devrait impliquer les parties prenantes et les bénéficiaires afin de s'assurer que les recommandations sont réalistes et concrètes. La participation des parties prenantes peut aussi accroître la probabilité que les recommandations seront appliquées. Les recommandations finales devraient se limiter à celles qui reposent sur des données probantes et peuvent être réalisées. **Les recommandations devraient être spécifiques, pratiques et réalisables pour la mise en œuvre.** Elles devraient aussi être pertinentes pour l'objectif et l'utilisation prévus de l'évaluation, rédigées pour étayer la réponse de la direction et d'autres activités de suivi et d'apprentissage de l'évaluation.

✓ **L'établissement de rapports** — Les rapports de l'examen à mi-parcours devraient être établis dans les délais prescrits pour permettre un apprentissage plus immédiat et la prise en compte des recommandations durant la période de mise en œuvre restante. Les formats et les supports d'établissement des rapports d'évaluation devraient être adaptés aux différents publics de parties prenantes, et l'on doit se rappeler que l'évaluation ne doit pas nécessairement se limiter au rapport d'évaluation écrit formel, mais peut être fournie dans le cadre d'ateliers et de webinaires organisés en présentiel comme en ligne, ainsi que dans le cadre de notes d'évaluation succinctes de deux pages ou de blogues, au moyen de

5. INTRAC. 2017. [Sensemaking](#)

bulletins d'information, par courriel, entre autres formats possibles. Ces formats peuvent compléter un rapport écrit : il est important de choisir une combinaison de formats pour mieux communiquer sur les résultats et internaliser correctement les enseignements et les recommandations avec le public visé. Voir l'**annexe 3** pour un modèle illustratif de rapport d'examen à mi-parcours. On trouvera des informations complémentaires sur l'établissement des rapports dans la Note d'orientation sur les rapports d'évaluation.

● **La révision du cadre de conception** — Étant donné que l'examen à mi-parcours est réalisé pendant la mise en œuvre du projet, les constatations qui découlent de cet examen offrent également l'occasion de revoir et de réviser le cadre de conception afin de pouvoir y intégrer les enseignements tirés de l'expérience. Cette démarche permettra de s'assurer que la méthodologie qui sera employée pour les évaluations futures (évaluations finales ou *ex post*, par exemple) est la plus pertinente et la plus appropriée pour le projet.

● **Dans les six mois qui suivent la réception du rapport d'examen à mi-parcours, les institutions de mise en œuvre sont tenues de soumettre une réponse de la direction au Secrétariat du Fonds.** La réponse de la direction devrait décrire ce qui sera pris en compte dans la période de mise en œuvre restante du projet, pourquoi et comment. L'**annexe 5** fournit un exemple de réponse de la direction à une évaluation.

On trouvera de plus amples informations sur la façon d'utiliser les évaluations dans la [Note d'orientation sur le suivi et l'utilisation des évaluations](#).

ANNEXE 1. Liste de vérification sur les examens à mi-parcours

Cette liste de vérification fournit une référence rapide des tâches essentielles qu'il faut prendre en compte lors de la réalisation d'un examen à mi-parcours, et indique la personne qui dirigera probablement ce travail. Lors de l'utilisation de la liste de vérification, il est important de garder à l'esprit que cette liste n'est pas exhaustive et qu'elle devrait être adaptée en fonction du contexte et des besoins de l'examen à mi-parcours. Voir la [Note d'orientation pour la commande et la gestion de l'évaluation](#) pour plus de détails sur les responsabilités en matière de gestion des évaluations au Fonds.

Liste de vérification de l'examen à mi-parcours	
Tâches principales	Responsabilité
1. PRÉPARATION	
1) Désigner le responsable de l'évaluation ou l'équipe de direction	Institution de mise en œuvre
2) Examiner les politiques, principes et orientations pertinents pour la commande et la gestion efficaces d'une évaluation	Institution de mise en œuvre
3) Définir la portée de l'évaluation	Institution de mise en œuvre
4) Révérer le budget de l'évaluation	Institution de mise en œuvre
5) Rédiger un plan de gestion de l'évaluation	Institution de mise en œuvre
6) Élaborer et diffuser des termes de référence de l'évaluation	Institution de mise en œuvre
7) Recruter l'évaluateur ou les évaluateurs	Institution de mise en œuvre
8) Établir le contrat de l'évaluateur ou des évaluateurs	Institution de mise en œuvre
2. LANCEMENT — voir la Note d'orientation sur le Rapport initial d'évaluation du Fonds pour plus de détails	
9) Orienter l'évaluateur ou les évaluateurs	Institution de mise en œuvre
10) Fournir des documents de référence pertinents, y compris les principes et les critères d'évaluation du Fonds	Institution de mise en œuvre
11) S'accorder sur l'approche méthodologique, ainsi que sur les rôles, les responsabilités et le calendrier	Institution de mise en œuvre et évaluateur(s)
12) Élaborer une matrice d'évaluation, alignant les critères, les questions, les indicateurs, les sources et les méthodes d'évaluation — voir annexe 4	Institution de mise en œuvre
13) Examiner les données de base (secondaires) et mener des consultations pertinentes pour éclairer le rapport initial	Évaluateur(s)
14) Mettre au point des outils de collecte de données	Évaluateur(s)
15) Rédaction du rapport initial	Évaluateur(s)
16) Examen et approbation du rapport initial	Institution de mise en œuvre

(suite)

3. MISE EN ŒUVRE	
17) Réexaminer et réviser le Plan de gestion de l'évaluation (sur la base du Rapport initial)	Institution de mise en œuvre
18) Socialiser l'évaluation (avec les principales parties prenantes ciblées pour la collecte des données)	Institution de mise en œuvre
19) Fournir un appui, une supervision et un examen de la qualité	Institution de mise en œuvre
20) Recueillir des données primaires (en veillant à ce que les parties prenantes concernées soient consultées)	Évaluateur(s)
21) Collecter des données primaires (en préparation de la rédaction du rapport)	Évaluateur(s)
4. ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS — voir la Note d'orientation sur les rapports d'évaluation du Fonds pour plus de détails	
1) Analyser les données probantes à l'aune des critères d'évaluation, des principales questions d'évaluation et des indicateurs	Évaluateur(s)
2) Préparer un projet de rapport d'examen à mi-parcours suivant le modèle d'évaluation du Fonds	Évaluateur(s)
3) Cycle(s) complet(s) d'examen et de révision du projet de rapport d'examen à mi-parcours	Institution de mise en œuvre et évaluateur(s)
4) Présenter les premières constatations aux parties prenantes	Évaluateur(s)
5) Réviser le rapport en y intégrant les retours d'information et les observations des parties prenantes, le cas échéant, et soumettre la version finale du rapport	Évaluateur(s)
6) Partager le rapport final de l'examen à mi-parcours et les constatations de l'évaluation avec les parties prenantes et les bénéficiaires, et promouvoir l'utilisation	Institution de mise en œuvre
5. SUIVI	
7) Mener des activités de suivi des évaluations, de communication et d'apprentissage	Institution de mise en œuvre
8) Procéder à une évaluation rétrospective et à une évaluation des évaluateurs	Institution de mise en œuvre
9) Réponse attendue de la direction — voir l'annexe 5	Institution de mise en œuvre
10) Intégrer l'apprentissage dans la mise en œuvre des projets en cours et dans les travaux futurs du Fonds pour l'adaptation	Institution de mise en œuvre

ANNEXE 2. Modèle illustratif de rapport initial d'évaluation

Ce modèle fournit une structure illustrative pour établir un rapport initial d'évaluation du Fonds. Le modèle peut être adapté en fonction des besoins et de la structure de l'évaluation. Prière de se référer à la [Note d'orientation sur le rapport initial](#) du Fonds pour des informations plus détaillées sur chacun des éléments du canevas.

Modèle illustratif concernant l'établissement de rapports d'évaluation, et liste de vérification du Fonds pour l'adaptation
1. Page du titre
2. Matériau frontal en option <input type="checkbox"/> Préface <input type="checkbox"/> Remerciements
3. Table des matières
4. Sigles et abréviations
5. Résumé analytique — un abrégé autonome et concis des parties essentielles du rapport tenant sur deux à cinq pages. <input type="checkbox"/> Présentation générale de l'objet de l'évaluation, de sa portée, du public visé, de l'utilisation prévue, de la période concernée, de la couverture géographique et des groupes de population cibles de l'évaluation. <input type="checkbox"/> Résumé du rapport et de sa teneur (pour aider les lecteurs à naviguer dans le document)
6. Contexte de l'évaluation <input type="checkbox"/> Objet de l'évaluation — décrit l'intervention évaluée (par exemple, un projet ou une stratégie) et pourquoi <input type="checkbox"/> Contexte de la mise en œuvre — décrit le contexte élargi dans lequel l'intervention est mise en œuvre <input type="checkbox"/> Analyse des parties prenantes — décrit les besoins, les attentes et les risques potentiels associés aux groupes de parties prenantes concernés par l'évaluation
7. Critères et questions d'évaluation <input type="checkbox"/> But et portée de l'évaluation <input type="checkbox"/> Critères d'évaluation qui précisent les normes sur lesquelles repose le jugement évaluatif <input type="checkbox"/> Questions d'évaluation qui élaborent les critères d'évaluation, en précisant ce qui doit être évalué <input type="checkbox"/> Matrice d'évaluation qui détaille la réponse à chaque évaluation, les indicateurs à mesurer et l'outil de collecte de données qui sera appliqué — voir l'annexe 4
8. Approche et méthodes d'évaluation <input type="checkbox"/> Principes d'évaluation — les sept principes d'évaluation du Fonds sont énumérés dans sa Politique d'évaluation et précisés dans sa Note d'orientation sur les principes d'évaluation <input type="checkbox"/> Sources de données d'évaluation — sources d'information primaires et secondaires pour l'évaluation <input type="checkbox"/> Méthodes de collecte des données d'évaluation — méthodes de collecte quantitatives et qualitatives et leurs procédures, y compris une discussion sur les raisons de leur sélection <input type="checkbox"/> Analyse des données d'évaluation — le cadre ou l'approche analytique qui sera utilisé pour synthétiser et interpréter les résultats de l'évaluation <input type="checkbox"/> Participation des parties prenantes à l'évaluation , y compris le niveau et le type de participation <input type="checkbox"/> Considérations d'ordre éthique liées à la collecte et à l'utilisation des données <input type="checkbox"/> Limites méthodologiques —, leurs implications pour l'évaluation et les mesures d'atténuation prises en conséquence

(suite)

9. Plan de travail et gestion de l'évaluation

- Plan de travail de l'évaluation
- Calendrier, étapes intermédiaires et produits attendus de l'évaluation
- Rôles et responsabilités
- Assurance de la qualité
- Mesures de gestion et d'atténuation des risques
- Plan de sensibilisation et de diffusion

10. Annexes

- TdR de l'évaluation
- Calendrier détaillé (le cas échéant)
- Méthodologie détaillée (le cas échéant)
- Matrice d'évaluation
- Outils de collecte de données
- Calendrier d'évaluation
- Évaluation de l'évaluabilité (le cas échéant)
- Théorie du changement/cadre de résultats détaillé
- Analyse détaillée des parties prenantes (le cas échéant)
- Bibliographie/liste de références
- Toute autre information pertinente pour le rapport final d'examen à mi-parcours

ANNEXE 3. Modèle illustratif de rapport d'examen à mi-parcours

Ce modèle fournit une structure illustrative pour établir un rapport initial d'évaluation du Fonds. Le modèle peut être adapté en fonction des besoins et de la structure de l'évaluation. Prière de se référer à la [Note d'orientation sur les rapports d'évaluation](#) du Fonds pour plus de détails sur chaque élément du canevas.

Modèle illustratif concernant l'établissement de rapports d'évaluation, et liste de vérification du Fonds pour l'adaptation
1. Page du titre
2. Matériau frontal en option <input type="checkbox"/> Préface <input type="checkbox"/> Remerciements
3. Table des matières
4. Sigles et abréviations
5. Résumé analytique — un abrégé autonome et concis des parties essentielles du rapport tenant sur deux à cinq pages.
6. Introduction et contexte <input type="checkbox"/> Caractéristiques de l'évaluation — fournit un aperçu introductif de l'objet, de la portée, du public cible, de l'utilisation prévue, de la période, de la couverture géographique et des groupes de population ciblés par l'évaluation <input type="checkbox"/> Introduction du rapport — présente la structure et le contenu du rapport <input type="checkbox"/> Objet de l'évaluation — décrit l'intervention évaluée (par exemple le projet, le programme ou la stratégie) <input type="checkbox"/> Contexte de la mise en œuvre — décrit le contexte élargi dans lequel l'intervention est mise en œuvre
7. Portée et objectifs de l'évaluation <input type="checkbox"/> Portée de l'évaluation définissant clairement ce qui doit être inclus et ce qui ne doit pas l'être <input type="checkbox"/> Critères d'évaluation qui précisent les normes sur lesquelles repose le jugement évaluatif <input type="checkbox"/> Questions d'évaluation qui élaborent les critères d'évaluation, en précisant ce qui doit être évalué <input type="checkbox"/> Matrice d'évaluation qui détaille la réponse apportée à chaque évaluation, les indicateurs à mesurer et l'outil de collecte de données qui sera appliqué — voir l' annexe 4
8. Approche et méthodes d'évaluation <input type="checkbox"/> Principes d'évaluation — les sept principes d'évaluation du Fonds sont énumérés dans sa Politique d'évaluation et précisés dans sa Note d'orientation sur les principes d'évaluation <input type="checkbox"/> Sources de données d'évaluation — sources d'information primaires et secondaires pour l'évaluation <input type="checkbox"/> Méthodes de collecte des données d'évaluation — méthodes de collecte quantitatives et qualitatives et leurs procédures, y compris une discussion sur les raisons de leur sélection <input type="checkbox"/> Analyse des données d'évaluation — le cadre ou l'approche analytique qui sera utilisé pour synthétiser et interpréter les résultats de l'évaluation <input type="checkbox"/> Participation des parties prenantes à l'évaluation , y compris le niveau et le type de participation <input type="checkbox"/> Considérations d'ordre éthique liées à la collecte et à l'utilisation des données <input type="checkbox"/> Limites sur le plan méthodologique —, leurs répercussions pour l'évaluation et les mesures d'atténuation prises pour y faire face

(suite)

9. Constatations et conclusions de l'évaluation

- Les constatations et les conclusions devraient répondre aux critères et questions d'évaluation
- Les constatations et les conclusions devraient fournir des clés susceptibles d'éclairer l'analyse des solutions et les recommandations
- Les constatations devraient inclure les résultats et les effets imprévus
- Les constatations et les conclusions devraient être présentées dans un format logique et cohérent
- Le lien logique entre les constatations et les conclusions devrait être renforcé
- Les constatations et les conclusions devraient être numérotées individuellement afin qu'elles puissent facilement faire l'objet d'une vérification de concordance ailleurs

10. Enseignements facultatifs tirés — une section consacrée aux enseignements tirés peut être un moyen utile de mettre en évidence les enseignements qui ne sont pas particuliers à l'intervention ni au contexte évalués (à évaluer), mais qui s'appliquent à l'ensemble du Fonds et à toute la communauté de l'adaptation au changement climatique.

- Les enseignements devraient être concis et présentés de façon logique et cohérente, numérotés individuellement pour permettre des vérifications de concordance.
- La pertinence de l'enseignement et le public visé ou l'utilisation escomptée devraient être clairement indiqués.
- Le cas échéant, il faudrait expliquer comment et pourquoi l'enseignement a été tiré.

11. Recommandations de l'évaluation

- Les recommandations devraient répondre à l'objectif et à l'utilisation escomptés de l'évaluation, et rédigées dans le but de soutenir la réponse de la direction et d'autres activités de suivi et d'apprentissage de l'évaluation.
- Les recommandations devraient être étayées par des éléments probants liés aux constatations et aux conclusions de l'évaluation qui étayaient les mesures proposées.
- Les recommandations devraient être spécifiques, pratiques et réalisables pour la mise en œuvre.
- Les recommandations devraient indiquer qui est responsable du suivi et à quel moment.
- Des informations supplémentaires peuvent être utilisées pour formuler des recommandations, par exemple, la définition de l'ordre de priorité des recommandations ou les ressources et le budget nécessaires pour donner suite à une recommandation.
- Les recommandations devraient être présentées de façon logique, cohérente et numérotées individuellement pour permettre des vérifications de concordance. On pourrait envisager d'utiliser un tableau pour mettre en forme et présenter les recommandations, comme cela est illustré ci-dessous.

Exemple de matrice de recommandations

Recommandation	Justification	Responsabilités	Priorité	Calendrier

12. Annexes du rapport

Voici quelques exemples d'annexes :

- ✓ Termes de référence de l'évaluation (ou Rapport initial d'évaluation)
- ✓ Informations méthodologiques supplémentaires
- ✓ Théorie du changement, cadre logique ou cadre de résultats
- ✓ Analyse/cartographie des parties prenantes ou du paysage
- ✓ Résumé des données de performance jusqu'à présent
- ✓ Récapitulatif des données budgétaires jusqu'à présent
- ✓ Liste des sources de données secondaires consultées (par exemple, les documents de référence)
- ✓ Liste des sources de données primaires (par exemple, la liste des participants/parties prenantes ou les programmes des entretiens)
- ✓ Outils de collecte de données
- ✓ Calendrier d'évaluation
- ✓ Bibliographie/liste de références (utiliser systématiquement un style ou un format approprié, par exemple, le format APA)

ANNEXE 4. Matrice d'évaluation indicative

La matrice d'évaluation (encore appelée cadre d'évaluation) facilite une approche systématique de la réponse apportée à chaque question d'évaluation. Pour chaque question d'évaluation, la matrice met en exergue les critères d'évaluation correspondants, les indicateurs à mesurer, les sources de données qui ont été ou qui seront consultées et les techniques de collecte de données. La matrice d'évaluation est élaborée dans le cadre du rapport initial d'évaluation et devrait être incluse dans le rapport final avec toute modification ou tout ajout. Un exemple de matrice d'évaluation est présenté ci-après.

Champs d'enquête/ sous-question	Critères d'évaluation	Indicateurs/ points de données	Sources de données	Techniques de collecte des données
Question de l'évaluation : Question principale de l'évaluation				
<i>Questions subsidiaires qui approfondissent la question principale de l'évaluation.</i>	<i>Critères d'évaluation pertinents du Fonds pour l'adaptation.</i>	<i>Points de données à analyser comme données probantes pour répondre à la question ou aux questions.</i>	<i>Les sources d'information qui seront consultées, à partir de la documentation jusqu'aux parties prenantes majeures.</i>	<i>Comment les données seront-elles recueillies (par exemple : examen de la littérature, entretiens avec des informateurs clés, groupe thématique).</i>

ANNEXE 5. Exemple de modèle de réponse de la direction

Les institutions de mise en œuvre sont tenues de soumettre une réponse de la direction au Secrétariat et à l'Autorité désignée ou aux Autorités désignées dans les six mois qui suivent la réception du rapport final. Dans leur réponse, les institutions de mise en œuvre indiquent à quoi les enseignements tirés de l'évaluation seront utilisés, pourquoi et comment. Un exemple de modèle est présenté ci-dessous.

Titre de l'évaluation :			
Entité commanditaire :			
Date de soumission du rapport d'évaluation :			
Recommandation n° : < insérer recommandation >			
Réponse de la direction	Mesures prévues	Responsabilité	Délai
<p>Indiquer si les mesures sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Acceptées</i> • <i>Partiellement acceptées</i> • <i>Rejetées</i> <p>(Si la recommandation est partiellement acceptée ou rejetée, une explication doit être fournie dans la section « Commentaires » ci-dessous.)</p>	<p><i>Indiquer les mesures/ produits attendus concrets prévus pour mettre en œuvre la recommandation</i></p>	<p><i>Préciser l'entité responsable de la mise en œuvre des mesures prévues</i></p>	<p><i>Préciser la date d'achèvement des mesures prévues</i></p>
<p>Commentaires : fournir toute information ou clarification supplémentaire concernant la recommandation et la façon dont elle a été interprétée, les progrès déjà réalisés ou les mesures prises pour donner suite à la recommandation, ou les raisons pour lesquelles la recommandation n'est pas acceptée ni acceptée en partie.</p>			

ANNEXE 6. Ressources recommandées

Il existe de nombreuses ressources pour chaque phase du processus d'évaluation. Il est recommandé aux lecteurs ci-après de trouver des orientations supplémentaires.

- Better Evaluation. 2022. [Méthodes et approches d'évaluation](#)
- Better Evaluation. 2022. [Guide du gestionnaire en matière d'évaluation](#)
- Better Evaluation. 2022. [Cadre arc-en-ciel](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2016. [Politique environnementale et sociale](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2017. [Document d'orientation à l'intention des institutions de mise en œuvre sur la conformité à la Politique en matière de genre du Fonds pour l'adaptation](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2022. [Politique d'évaluation](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur la commande et la gestion de l'évaluation](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur la budgétisation des évaluations](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur le suivi et l'utilisation des évaluations](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur les principes d'évaluation](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur l'établissement des rapports d'évaluation](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur le rapport initial](#)
- Fonds pour l'adaptation. 2023. [Note d'orientation sur les termes de référence](#)
- Groupe indépendant d'évaluation (IEG). 2012. [Concevoir un cadre de résultats pour obtenir des résultats : Guide pratique](#)
- INTRAC. 2017. [Évaluation en temps réel](#)
- INTRAC. 2019. [Univers du suivi et de l'évaluation](#)
- UNEG. 2016. [Normes et règles d'évaluation](#)
- UNEG. 2020. [Recueil des méthodes d'évaluation examinées \(Volume 1\)](#)
- USAID. 2017. [Guide pratique : Élaboration d'un modèle logique de projet](#)